Politique d'évaluation

révision: avril-mai 2024

Rose des Vents

Programme primaire

POLITIQUE D'ÉVALUATION

NOTRE MISSION

Permettre à la communauté scolaire de l'école Rose des Vents de développer son plein potentiel à travers le programme du Baccalauréat International, les matières scolaires et le respect de l'environnement afin de devenir un citoyen responsable et motivé à agir au 21e siècle.

NOTRE VISION

Offrir une éducation francophone de haute qualité accessible à tous dans un environnement dynamique qui vise à former des citoyens de demain sensibles à la réalité internationale et au respect de l'environnement et des humains.

NOS VALEURS

Dans un climat empreint de respect, l'école internationale Rose des Vents fait principalement la promotion des profils de la communauté éducative du monde de l'IB

Cette politique se veut la révision de la politique de juin 2014.

Mise à jour : avril-mai 2024

La philosophie de notre établissement en matière d'évaluation repose sur le Programme primaire de l'IB et sur celle du programme du ministère de l'Éducation de l'Ontario ainsi que sa politique d'évaluation (Faire croître le succès). Ces programmes ont des similarités dans leur vision sur l'évaluation. Au programme de l' IB, chaque élève doit pouvoir démontrer ses capacités dans des conditions d'évaluation aussi équitables que possible.

Notre politique d'évaluation est très similaire à celle de L'IB. Selon le monde de l'IB, une évaluation pertinente favorise l'atteinte des objectifs pédagogiques. Dans les programmes de l'IB, l'évaluation est donc continue et variée, et fait partie intégrante du programme d'études. Les écoles du monde de l'IB utilisent une gamme de stratégies et d'outils pour évaluer l'apprentissage des élèves. L'accent est mis sur l'importance d'analyser les données de l'évaluation pour orienter l'enseignement et l'apprentissage et de reconnaître que les élèves tirent parti de l'apprentissage de l'évaluation de leurs propres travaux et de ceux de leurs pairs.

À l'école Rose des Vents,

Formes d'évaluation

À l'école Rose des Vents, nous travaillons à l'aide de trois principales formes d'évaluation (selon les exigences du ministère de l'éducation de l'Ontario) : l'évaluation diagnostique, l'évaluation formative et l'évaluation sommative.
Ces évaluations font partie intégrante de la planification d'un enseignant et ont des intentions bien précises :

- **Les évaluations au service de l'apprentissage (diagnostique et formative)** visent à recueillir et à interpréter les preuves d'apprentissage afin de permettre au personnel et à l'élève de déterminer l'apprentissage ciblé, d'établir où l'élève se

situe et déterminer ce qui doit être fait pour y arriver. L'information recueillie est utilisée par le personnel enseignant et l'élève pour déterminer les connaissances et les habiletés de l'élève portant sur les attentes et les contenus d'apprentissage, pour permettre la planification différenciée de l'enseignement, de l'apprentissage et de l'évaluation, et pour établir les objectifs d'apprentissage personnels appropriés en collaboration avec l'élève.

- **Les évaluations en tant qu'apprentissage (formatives)** favorisent l'autorégulation chez l'élève et l'amènent à apprendre par la rétroaction et à comprendre où il ou elle en est dans son apprentissage. C'est un moyen efficace de gérer l'utilisation et le développement de stratégies nécessaires à l'atteinte des objectifs fixés. L'information recueillie est utilisée par le personnel enseignant pour suivre le progrès de l'élève dans son cheminement vers la satisfaction des attentes. Elle permet au personnel enseignant de fournir aux élèves des rétroactions descriptives, spécifiques et opportunes, d'étayer les prochaines étapes et de différencier ses stratégies d'enseignement, d'apprentissage et d'évaluation selon les besoins de l'élève.

- **Les évaluations de l'apprentissage (sommatives)** indiquent la qualité de l'apprentissage des élèves et sont utilisées pour le bulletin scolaire de l'élève. Elles mènent souvent à des décisions importantes qui ont une influence sur l'avenir des élèves. L'information recueillie est utilisée par l'élève pour fournir de la rétroaction descriptive aux autres élèves (évaluation par les pairs), pour porter un jugement sur la qualité de son cheminement, de son travail ou de ses acquis en tenant compte des résultats d'apprentissage et des critères d'évaluation préétablis (autoévaluation), pour

réfléchir sur son apprentissage, pour ajuster et modifier ce qu'elle ou il fait afin de s'améliorer et pour établir ses objectifs d'apprentissage personnels (autorégulation).

Nous mettons également en pratique la stratégie de la « triangulation » pour recueillir des *preuves d'apprentissage*, c'est-à-dire les productions, les conversations et les observations. Cette pratique est mise en œuvre dans les écoles de notre conseil scolaire et est inspirée de documents créés par le Centre franco-ontarien de ressources pédagogiques (CFORP) et de la politique ministérielle: *Faire croître le succès* (évaluation et communication du rendement des élèves fréquentant les écoles en Ontario).

Exemples de tâches d'évaluation

Diagnostiques	**Formatives**	**Sommatives**
● évaluations écrites ● entrevues ● diagrammes ● questionnaires d'autoévaluation ● billets d'entrée ● prétests ● classe collabo-réflexive ● centres d'apprentissages, ● tables de provocation ● dépistage à l'aide de certains outils pédagogiques ○ Forêt de l'alphabet ○ TPALF ○ Pistage des lettres et de leurs sons ○ Pistage des graphèmes simples et complexes	● fiches d'observation individualisées en lecture (TPALF) ● Fiches d'observation continue en communication orale (TPALF) ● Évaluations des lettres et des sons (tableur) ● Diagnostique en numératie (CEPEO) ● entrevues en petits groupes et individuelles ● grilles d'observations ● billets de sortie ● quiz (TBI, formulaires google, plickers, kahoot) ● évaluations écrites ● tâches de manipulation ● etc.	● entrevues ● présentations ● évaluations papier-crayon ● maquettes ● projets de recherche ● etc.

Responsabilités des membres de la communauté scolaire

Les membres de la communauté scolaire ont l'obligation d'évaluer selon les politiques ministérielles en vigueur dans notre province. Afin d'établir la note qui apparaît dans le bulletin scolaire, ils ont évidemment procédé aux types d'évaluations décrits précédemment.

Au cycle préparatoire, l'enseignante partage sa classe avec des éducatrices de la petite enfance (EPE). L'enseignante titulaire a la responsabilité de faire le bulletin scolaire des élèves. Toutefois, les EPE qui partagent au quotidien le vécu de salle de classe partagent avec l'enseignant(e) de précieuses informations à des fins d'évaluation.

Les enseignants Les enseignantes et enseignants posent des gestes et prennent des décisions qui ont de profondes incidences sur les élèves, individuellement et collectivement. La perception que les élèves ont d'eux-mêmes en tant qu apprenants et apprenantes, le plaisir qu'ils tirent de leurs apprentissages et les efforts qu'ils déploient dans leur quête d'apprentissages personnels sont étroitement liés au jugement professionnel que leurs enseignantes et enseignants exercent en matière de différenciation des stratégies d'enseignement, d'apprentissage et d'évaluation pour aider les élèves à comprendre comment s'améliorer. Les enseignantes et enseignants contribuent grandement à créer dans leurs salles de classe un environnement dans lequel les élèves se sentent appuyés, valorisés et en confiance pour prendre des risques et commettre des erreurs. Dans cet environnement propice à l'apprentissage, les enseignantes et enseignants prêchent par l'exemple et communiquent aux élèves le goût d'apprendre qui les accompagnera toute leur vie. Le jugement professionnel des enseignantes et enseignants est au cœur de l'évaluation et de la communication du rendement de l'élève. Les titulaires rédigent et signent les bulletins, les spécialistes évaluent aussi les élèves de leurs groupes, notent et commentent les progrès et les défis des élèves. Le bulletin reflète le rendement de l'élève durant toute

une étape dont la triangulation en est la pierre tournante. Les titulaires doivent travailler étroitement avec les parents afin d'informer ces derniers du rendement de leur enfant tout au long de l'étape en cours. Le rendement des élèves est le reflet des stratégies mises en place par l'enseignant(e), l'équipe de l'enfance en difficulté et des enseignant(e)s ALF-PANA selon les besoins des élèves de leur salle de classe.

Les membres de l'administration lisent et commentent les bulletins des enseignants, ce qui leur permettent d'obtenir un portrait global du rendement de leur population scolaire. De plus, les membres de l'administration peuvent vérifier au besoin le processus d'évaluation qui a mené aux notes apparaissant sur le bulletin scolaire. Les enseignants en Ontario sont évalués tous les 5 ans par la direction de leur école. C'est ainsi dans notre école. La direction des écoles de langue française joue un rôle essentiel dans l'établissement de procédures qui favorisent la réussite de l'élève en s'assurant que les parents reçoivent toute l'information requise pour pouvoir interpréter adéquatement le bulletin scolaire de leur enfant. Ils pourront ainsi travailler avec le personnel enseignant pour améliorer l'apprentissage de leur enfant. Les membres de la direction permettent et organisent le perfectionnement professionnel et font respecter les exigences du ministère de l'Ontario.

Les parents: À notre école, les parents contribuent grandement au succès scolaire de leur enfant. Ils doivent être en mesure d'aider leurs enfants et de faire les devoirs avec eux. Des études montrent que les élèves fournissent un meilleur rendement scolaire quand leurs parents participent activement à leurs apprentissages. C'est pourquoi il est essentiel de bien informer l'élève et ses parents au sujet du progrès de l'élève. L'appui des parents est essentiel pour favoriser le développement de l'identité francophone en Ontario. Cela permettra à l'élève de mieux réussir et de s'identifier à la culture d'expression française.

Les données
Certaines données sont analysées et cumulées pour assurer un processus d'apprentissage continu. Dès l'obtention de ces données, le personnel ciblé se réunit avec l'équipe de la direction et l'équipe de la réussite (enseignantes ressources et enseignantes ALF-PANA dans le cadre de CAP (communautés d'apprentissage professionnelles), dans le but de discuter des résultats et de trouver des moyens pour les améliorer. Nous avons également un plan d'amélioration d'école élaboré en équipe et des tableurs élaborés par notre conseil scolaire qui nous permettent de suivre nos élèves tout au long de leur cheminement scolaire plus spécifiquement en lecture. (lien du tableur à ajouter)

Pratiques pédagogiques de l'évaluation

Les résultats d'apprentissage recherchés sont partagés et clarifiés au début de l'apprentissage. Ils décrivent, dans un langage que l'élève comprend, ce qu'elle ou il doit connaître et faire à la fin d'une leçon ou d'une série de leçons.

Les critères d'évaluation décrivent clairement ce qui est requis pour satisfaire aux résultats d'apprentissage. Ce sont des énoncés co-construits avec les élèves qui décrivent à quoi ressemble une tâche réussie.

Nos pratiques nous permettent d'obtenir des preuves par la triangulation pour susciter des preuves d'apprentissage, en utilisant une variété de stratégies d'évaluation.

La rétroaction immédiate est une pratique préconisée par l'école et est fournie de façon ponctuelle. À notre école, nous croyons beaucoup au renforcement immédiat et à un suivi régulier auprès de chaque élève. Les rétroactions peuvent prendre la forme d'une entrevue en petit groupe ou de façon individuelle, des

entretiens en lecture et écriture, d'un bref commentaire lors d'un travail en cours, des grilles d'observation, des discussions, etc. De plus, lorsque nous nous apprêtons à enseigner une nouvelle notion, nous nous assurons toujours d'évaluer le niveau de connaissance des élèves composant notre classe. Nous nous efforçons de travailler dans leur zone proximale de développement. Les types de tâches qui nous permettent d'aller vérifier les connaissances des élèves prennent plusieurs formes : les billets d'entrée, les tâches diagnostiques, les tableaux SVA, etc.

L'évaluation par les pairs est une autre forme d'évaluation prônée à l'école. Elle s'effectue également sous différentes formes et dans différents contextes (lors de travaux d'équipe, de travaux de groupe, de présentations orales, lors d'activités du module ou de tâches sommatives, etc.). Cette rétroaction est basée sur les critères co-construits avec les élèves.

L'autoévaluation est une forme d'évaluation utilisée à tous les niveaux à l'école. On la retrouve sous différentes formes, dans différents contextes (signe de la main, code entre l'enfant et l'enseignant, tâche écrite, dessin, choix d'un pictogramme, billet d'entrée, billet de sortie, bilan de module dans le portfolio de l'élève, etc.).

Les objectifs d'apprentissage personnels sont ciblés suite à l'évaluation. L'élève précise ce qu'il doit faire pour améliorer son apprentissage et planifie ses prochaines étapes.

La communication du rendement

Tous les acteurs importants participant au développement de l'élève (élève, parents, enseignants, direction, éducateurs, intervenants) ont accès au bulletin ministériel et au dossier de l'élève en tout temps ainsi qu'au PEI qui commente aussi le progrès des élèves qui ont des besoins particuliers.

Dates des bulletins :

1) Bulletin de progrès en novembre, les parents sont rencontrés par les titulaires pour discuter des forces et des défis de leur enfant.
2) Bulletin 1 en janvier ; possibilité de rencontrer les parents au besoin
3) Bulletin 2 en juin

Les grilles d'évaluation sont envoyées à la maison, suite à des évaluations sommatives. Cet outil permet aux parents de voir les progrès de leurs enfants tout au long de l'année scolaire et de questionner l'enseignante au besoin.

Le rendement sera déterminé en fonction des quatre compétences et des niveaux de la grille d'évaluation du rendement. Ces niveaux sont expliqués ci-dessous.

Le niveau 1, bien qu'il indique une réussite, dénote un rendement très inférieur à la norme provinciale. L'élève démontre les connaissances et les habiletés prescrites avec une efficacité limitée. Un rendement à ce niveau indique que l'élève doit s'améliorer considérablement pour combler des insuffisances spécifiques dans ses apprentissages si elle ou il désire réussir l'année suivante ou le cours suivant.

Le niveau 2 indique un rendement qui se rapproche de la norme provinciale. L'élève démontre les connaissances et les habiletés prescrites avec une certaine efficacité. Un rendement à ce niveau indique que l'élève devrait s'efforcer de corriger les insuffisances identifiées dans ses apprentissages afin que sa réussite future soit assurée.

Le niveau 3 correspond à la norme provinciale. L'élève démontre les connaissances et les habiletés prescrites avec efficacité. Les parents d'un élève se situant au niveau 3 peuvent considérer que leur enfant sera bien préparé pour l'année d'études suivante ou le cours suivant.

Le niveau 4 signifie que le rendement de l'élève est supérieur à la norme provinciale. L'élève démontre les connaissances et les

habiletés prescrites avec beaucoup d'efficacité. Cependant, un rendement de niveau 4 ne signifie pas que le rendement de l'élève dépasse les attentes énoncées pour l'année d'études ou le cours.

En Ontario, et dans notre école, les habitudes et habiletés de travail (HH) sont évaluées sous forme d'une cote accompagnée d'un commentaire dans le bulletin scolaire. Le commentaire est composé de façon à cibler une force chez l'élève, une prochaine étape et des défis ce qui implique que les efforts doivent se poursuivre, si cela n'est pas consolidée. Il y a des corrélations directes entre les HH et les qualités du profil de l'apprenant IB.

En Ontario les niveaux de la 3e et de la 6e année sont soumis à des tests ministériels en lecture, écriture et en mathématiques. Les tests provinciaux sont administrés annuellement par l'Office de la qualité et de la responsabilité en éducation (OQRE), un organisme indépendant créé par le gouvernement de l'Ontario, dont le mandat est de rehausser le niveau de responsabilité et d'améliorer la qualité du système éducatif de la province.
Les résultats des tests provinciaux permettent au CEPEO ainsi qu'à l'école Rose des Vents d'établir des priorités en matière d'éducation et s'avèrent un atout précieux pour planifier l'amélioration du rendement des élèves au sein de ses écoles.

Les tests administrés aux élèves de 3e année et de 6e année permettent d'évaluer leurs connaissances en lecture, en écriture et en mathématiques selon les attentes et les contenus d'apprentissage établis dans le curriculum de l'Ontario.

Sources :

- Document des normes et applications du PP du BI.
- « Favoriser l'engagement des élèves grâce à la différenciation pédagogique », Ministère de l'Éducation de l'Ontario

- « L'éducation pour tous – Rapport de la Table ronde des experts pour l'enseignement en matière de littératie et de numératie pour les élèves ayant des besoins particuliers de la maternelle à la 6e année », Ministère de l'Éducation de l'Ontario, 2005.
- « Faire croître le succès », évaluation et communication du rendement des élèves fréquentant les écoles de l'Ontario, 2010.
- Bulletin scolaire de l'Ontario
- Ressources sur l'évaluation, CFORP.

Sites et ressources à l'appui :

Faire croître le succès
Faire croître le succès : Évaluation et communication du rendement des élèves fréquentant les écoles de l'Ontario. Pr

Pratiques pédagogiques gagnantes en évaluation - Édusource / CFORP
https://archives.edusourceontario.com/content.aspx?name=evaluation&submenu=pratiques_pedagogiques_gagnantes&id=19&id_submenu=59